Vol. II Morinville, Alberta, 9 Fevrier 1911 No 49

LE PROGRES

Directeur-Gerant : Omer St-Germain

" Notre religion, notre langue, nos droits "

Nos Paroisses du Nord

Nouvelles regionales

Veillette, Alta.

1er février.

M. J. Green, inspecteur des homesteads, ici la semaine dernière, était l'hôte de M. et Mme Veillette.

La beauté de notre jeune colonie l'a charmé.

o o o

Le temps est beau. Les dernières neiges tombées ont rendu les chemins meilleurs et nos colons en profitent pour se couper des billots afin d'avoir l'avantage d'être bien munis de bois de construction pour l'été prochain.

o o o

Bon nombre de cultivateurs sont à nettoyer leur grain en vue des prochaines semences et semblent tous très encouragés.

o o o

Les voyageurs viennent en grand nombre, chaque semaine, visiter nos terres ; beaucoup décident de lever leur tente au milieu de nous. Nous réitérons notre appel à nos compatriotes. Qu'ils viennent avant que leur part du patrimoine national ne soit morcelée par des [illegible]

Edison, Alta.

Nous avons appris avec peine la mort de madame Gédéon Genest, décédée à Jeffrey, le 27 janvier et inhumée ici, le 30 du même mois.

Nous prions la famille éprouvée d'accepter nos sincères condoléances.

Picardville, Alta.

NAISSANCES :

Le 16 janvier, madame Adéard Garon était l'heureuse mère de deux jumeaux :

Joseph, Philippe, Lorrain; parrain et marraine, Adéiard et Emeline, frère et sœur de l'enfant.

Joseph, Hector, Adrien ; parrain et marraine, Cyprien et Eveline, frère et sœur de l'enfant.

Le dernier des jumeaux est décédé le 19 janvier et a été enterré ici.

o o o

Dame B. Bigras, une fille, Anne. Parrain et marraine, M. et Mme Garon.

Madame Cyrille French est aussi la mère d'une jolie grosse fille.

o o o

Notre colonie est prospère et tous nos compatriotes sont bien encouragés. Nous aurons une église bientôt, en attendant, le dévoué curé d'Edison, le révérend J. Leduc, vient nous desservir.

Mgr Gauthier a Ottawa

Ottawa.—On se prépare actuellement à la réception qui sera faite à Mgr. Gauthier, à son arrivée à Ottawa, le 22 février.

Très peu de changements seront faits dans le diocèse, et l'opposition qui s'est manifestée lors de sa nomination semble complétement disparue.

Le Depot de Marine

Ottawa.—Le contrat pour le nouveau dépôt de marine à Prince-Rupert a éte accordé à la Pacific Construction Co., de Victoria. Le prix est de $150,000.

Statue a Edouard VII

Le gouvernement de Québec élèvera une statue au regretté roi Edouard VII, surnommé avec droit le grand Pacificateur.

Tel a été le but d'une motion proposée à la Chambre par l'honorable Tachereau, ministre des travaux publics.

Le monument sera élevé sur les plaines d'Abraham au sol gras du sang de deux grandes races.

Il est beau de voir nos frères de là-bas être en tête d'un mouvement qui réfutera, nous croyons, les accusations de déloyauté portées contre la province-mère par des fanatiques mal renseignés et des journaux de troisième ordre.

Les caribous et le froid

Le gentil caribou, ornement de nos forêts, souffre beaucoup du froid cette année et c'est par centaines de mille que ces animaux descendent de l'extrême nord et viennent se réfugier dans les épais taillis qui bordent les rives du grand lac Athabaska.

Généralement, ces nombreux troupeaux approchent à 40 et 50 milles du lac mais la rigueur de la température les fait rechercher de plus près la civilisation.

Chaque colon et indien profite de cette aubaine pour se faire une ample provision de viande. Les animaux se laissent facilement approcher et un chasseur arrivé à Edmonton en a tué vingt en quelques heures.

La chair du caribou est excellente et, au dire des amateurs, supérieure à celle de l'orignal. La femelle pèse environ 60 livres et le mâle 100 livres.

En été, les troupeaux vont vers l'océan Arctique, où les jeunes naissent généralement mais aussitôt que les vents glacés d'automne commencent à souffler dans ces plaines désertes, les caribous reviennent dans leurs quartiers d'hiver et se réfugient dans les forêts.

A la connaissance des vieux trappeurs c'est la première fois que l'hiver chasse ces intéressantes bêtes si près du monde civilisé.

Dernieres Depeches

Montréal, 3— La plus grosse tempête vue depuis dix ans s'est abattue sur la métropole à dix heures ce matin paralysant le service des tramways et toutes les affaires.

Nankin, Chine. — La famine fait plus de ravages que jamais.

Des missionnaires venant de Kigson et Anhui apportent la nouvelle que des mères viennent porter leurs bébés aux prêtres et les offrent en vente pour un morceau de pain.

Il y a actuellement dans la région plus de 100.000 familles sans vêtements, sans logis et sans nourriture.

Lamont, Alta. — Un incendie a détruit la maison de M. Heistand par un froid de 40 degrés au dessous de zéro. La famille était à déjeuner quand le feu a commencé. Tout le mobilier a été brûlé.

Strathmore, Alta. — Les cours agricoles donnés par le gouvernement d'Alberta sont commencés depuis lundi.

Le nombre des élèves est déjà de 250 et tout fait prévoir un succès.

Calgary, Alta. — D'après les derniers almanachs d'adresses, la population de la reine du sud de la province serait maintenant de 55,330.

Pas méchant !

Helsingford, 5— Un village entier de pêcheurs, construit sur la glace et ayant une population de 235 hommes a été précipité dans la mer. On suppose que tous se sont noyés.

Prince Albert, Sask. 4— Le R. P. Turquetil, du lac Reindeer, l'un des fameux missionnaires de l'extrême-nord, a atteint Prince-Albert après 21 jours de marche.

C'est lui qui a raconté le fait que durant une de ses expéditions à 300 milles du lac Reindeer, les habitants lui ont dit avoir vu un vaisseau sortir des nuages et que deux hommes étaient à bord. Ces deux hommes auraient été tués par les Esquimaux. Le Père Turquetil avait narré cette histoire à Mgr Pascal, et celui-ci l'avait communiquée aux journaux de l'Est.

On en conclut que ce devait être le ballon d'André. Le Père Turquetil a reçu de nombreuses lettres d'Europe lui demandant des explications. Le missionnaire a avoué que bien des faits avaient été exagérés.

Daniel Harrington, de Lambton, Beauce, retenu au lit par une pneumonie aigüe, a réussi récemment à tromper la surveillance de sa famille qui ne le quittaient presque jamais, s'attendant d'un moment à l'autre à sa mort. Harrington, quoique âgé, a quitté son lit dans son délire fiévreux, s'est vêtu et, après avoir allumé son fanal est allé en pleine nuit dans le garage prendre son service habituel.

Cet acte de folie heroïque a terminé la longue carrière du fonctionnaire.

Brandfort, Ont 7. — Un jeune homme du nom de Orval Saunders devra débourser $25.00 pour avoir embrassé, sur la rue, une demoiselle sans son consentement.

N'est-ce pas un peu cher ?

Lloydminster, Alta, 7. — Les fermiers de notre localité ont obtenu le prix de $1,500 pour la plus belle avoine du continent américain, à l'exposition de Columbus, Ohio.

Il y a du bon dans la terre riche d'Alberta.

Harbin, Manchourie, 6. — 6000 corps brûlés ou enterrés, tel est le terrible bilan de la peste ici. Le fléau se propage avec une grande rapidité.

Le Canada est une nation

Gouverneur de sang royal

Son Altesse royale, duc de Connaught, fils de la reine Victoria, frère du roi Edouard VII, le Pacificateur, et oncle de sa Majesté le roi George V, viendra au Canada au mois de septembre prochain, pour y remplacer Lord Grey comme gouverneur général du Canada. Le Gouvernement vient de recevoir l'avis officiel de sa nomination.

Le duc de Connaught est nommé pour deux ans, mais il peut se faire, qu'à l'expiration de ce temps, son terme d'office soit prolongé. Le duc et la duchesse établiront leur résidence à Rideau Hall au mois de septembre prochain. D'ici à ce temps, on fera quelques réparations à la résidence des gouverneurs pour la rendre digne de ses nouveaux occupants.

La nomination du duc de Connaught est reçue avec beaucoup de plaisir par le gouvernement. On sait en effet que le duc est un homme qui, par sa haute position, sa propre personnalité et sa carrière admirable comme administrateur est éminemment qualifié pour la haute charge qu'on lui confie.

Il est entendu que l'on a pas l'intention d'établir une cour royale au Canada. Son Altesse sera, comme ses prédécesseurs, un gouverneur démocratique et sauf que son titre de membre de la famille royale ajoutera à l'éclat et à dignité de gouverneur général du pays, il n'y aura rien de changé dans dans les heureuse relations du peuple avec le représentant de la couronne, dans la capitale.

Le duc de Connaught connait très bien le Canada. Il y a quarante ans, il vint au pays comme soldat dans la guerre des Féniens. Depuis il est souvent revenu au pays, y augmentant chaque fois, sa popularité et celle de sa famille. On se rappelle aussi que son fils, le prince Arthur, fit ici, il y a quelques années un voyage qui lui gagna toutes les sympathies.

Mines de charbon a St-Albert

M. W. H. Hyde, de Pittsburg, a obtenu de creuser deux puits à charbon dans la ville épiscopale.

Des machines, au montant de $2,000, sont rendues sur les terrains et M. Hyde espère pouvoir, dès l'été prochain, avoir une production journalière de mille tonnes de charbon.

M. R. Brutinel, qui a annoncé cette nouvelle à un confrère, est parti pour Montréal, dans l'intérêt de sa compagnie de tramways électriques et a affirmé que les travaux de construction commenceraient aux premiers jours du printemps.

Comme Morinville, St-Albert a un bel avenir.

M. Paul Auve a Lethbridge

Notre distingué concitoyen, M. Paul Auvé, délégué de la Société d'Agriculture de St- Albert, à la Convention des expositions agricoles, tenue à Lethbridge, nous est revenu enchanté de son voyage.

La convention a été un succès, et bon nombre de sujets ont été traités, se rapportant à l'organisation et à la réussite des expositions.

Nul doute qu'à l'avenir, quand nous préparerons des fêtes agricoles, nous aurons recours au jugeconcis de monsieur Auvé, qui, dans son voyage, n'a pas manqué de se renseigner. Ses connaissances seront très utiles à notre classe agricole et monsieur Auvé mérite des félicitations pour l'intérêt tout particulier qu'il a pour la cause de l'agriculture.

1500 hommes et 800 chevaux demandes

Les travaux du Transcontinental National sont vraiment grands et leur exécution étonne à bon droit le monde civilisé.

Ainsi, à l'ouest d'Edmonton, malgré les milliers d'hommes déja employés sur cette ligne, M. J. H. Fetter, de la compagnie Foley, Welsh & Stewart, est actuellement dans la Capitale pour engager 1500 travailleurs et plus de 400 paires de chevaux, lesquels seront employés au transport des marchandises, entre Prairie Creek et Moose Lake, dans les montagnes Rocheuses.

La majesté séculaire et grandiose des Rocheuse sera vaincue et troublée par la locomotive, et, de penser que cette merveille est l'œuvre du génie créateur d'un des nôtres, fait vibrer notre fierté dans une légitime satisfaction.

Melle Steinheil se fait Carmelite

Paris.—Mlle Marthe Steinheil, vient de prononcer ses voeux au couvent des Carmélites de Paris : elle est la fille de Mme Steinheil, surnommée la veuve tragique, et dont le retentissant procès a défrayé si longtemps la chronique de tous les journaux du monde.

La Providence réserve souvent bien des surprises ; la prise de voile de Mlle Steinheil en est une pour tous ceux qui ont connu sa mère ou qui ont seulement suivi le procès de celle-ci.

LE PROGRES

Journal Hebdomadaire

Imprimé et publié à Morinville, Alberta, par "La Compagnie de Publication du PROGRES Limitée," tous les jeudis

TARIF DES ABONNEMENTS :

CANADA, - - - - $1.00 par année
ETATS-UNIS et EUROPE, $1.50 " "

Les communications doivent être adressées

LE PROGRES,
Morinville, Alberta.

MORINVILLE, JEUDI, 9 FEVRIER 1911

Le vrai Patriotisme

Nous vivons dans un siècle de progrès et d'industrie et notre devoir est d'outiller nos enfants pour la bataille de chaque jour, dans le maniement des affaires et le travail de la vie. Ils y arriveront en étudiant bien la langue anglaise.

D'un autre côté, nous habitons le pays des libertés par excellence, sous la protection de l'Angleterre qui ne demande de nous que la loyauté et il est légitime autant que juste de voir une race lutter pour garder sa langue intacte, ses traditions pures de tout alliage.

Nous ne voulons pas faire du fanatisme mais dire ce que nous pensons sur les moyens à prendre pour ne pas être noyés par le flot d'immigration qui, chaque année, se déverse sur l'Ouest, et cela franchement, sans arrière pensée ni flatterie.

Nous sommes, dans les prairies, une minorité ayant des droits, des ambitions, des espérances, et l'heure du réveil doit sonner.

D'après nous, la mode n'est plus aux grands discours patriotiques où les élans de superbe éloquence, sortis de la bouche émue des tribuns, ont le sort de l'écho qui s'en va de vallon en vallon pour se perdre dans l'espace ; le temps n'est plus aux célébrations nationales, où trop souvent Bacchus est le héros principal, mais c'est dans la famille, à l'école et dans la société que devra s'exercer le vrai et efficace patriotisme.

Secouons la mollesse du présent et prenons d'énergiques mesures pour que ceux, devant nous remplacer sur la scène de la vie, puissent trouer et faire leur chemin.

Aussi nous offrons aux vrais patriotes, à ceux qui ont conservé la [illegible] sang gaulois qui fit pendant des siècles la vie de l'Europe, à ceux là nous offrons un programme, modeste dans sa conception, mais qui, s'il est suivi, sera le salut de notre race et de ses institutions :

1° Ce que nous devons être à la maison.

2° L'étude de la langue anglaise dans les écoles.

3° Nos relations dans la vie publique.

Nous parlerons cette semaine des devoirs de chacun dans la vie de famille et continuerons ces entretiens dans les éditions à suivre.

[illegible] patriarcal entre tous, qui étonne le monde [illegible] bien le plus fidèle gardien de nos traditions et c'est là que doit commencer l'œuvre de renaissance si nous ne voulons pas que les trésors séculaires de force et d'énergie, acquis par tant de luttes, soient, avant peu d'années, inutiles.

Mères françaises, qui êtes le plus bel ornement de nos demeures, parlez et faites parler français à la maison. Dans l'intimité de la vie familiale, quand [illegible] de parler une langue qui n'est pas nôtre, parlons français ! Si les enfants vont à l'école anglaise, soyons contents qu'ils apprennent l'anglais mais l'heure des études passée, qu'ils reviennent au parler maternel, si doux, et dont les accents, comme une musique, charment et font battre le cœur plus fort.

Dans la conversation journalière appliquons-nous à bien parler en y faisant disparaître les patois baroques et les anglicismes ridicules. Que les fautes de language soient toujours corrigées.

Lorsque la paix du soir vient, pourquoi ne pas trouver le moyen de faire lire ceux qui grandissent. Une petite bibliothèque coûte si peu et renferme tant de trésors qu'elle devrait avoir une place d'honneur dans chaque maison.

Enfin, que la presse française aille partout. Nul ne se le cache que le bon journal est un porte-parole par excellence, l'ami sincère, le conseiller fidèle et le gardien constant ; aussi, qu'à l'avenir, il ait place d'honneur sur toutes les tables.

Voici, ce que nécessairement l'on doit faire pour ne pas désespérer de notre vitalité comme peuple.

Le sang français ne saurait mentir et que dans tous les foyers germe l'œuvre qui nous sauvera, celle du vrai patriotisme.

J. ADOLPHE NANTEL.

MELI-MELO

L'Hon. Clifford Sifton.

Un journal de Toronto a lancé la nouvelle que l'honorable Clifford Sifton, ex-ministre des finances brisera avec le parti libéral, pour protester contre le nouveau traité de réciprocité conclu entre les Etats-Unis et le Canada.

Cette nouvelle comme bien d'autres pourrait bien tourner en queue de... canard.

Le suicide en Russie.

C'est une véritable épidémie de suicides qui sévit depuis quelque temps en Russie, parmi les jeunes gens, surtout parmi les étudiants.

D'après les statistiques officielles il y a eu 9 suicides le 21 décembre, 12 le 26, 19 le 27 et 8 le 2[illegible] du même mois. Rien que dans la capitale il y en a eu 62.

Commissaire a Paris.

On annonce comme officielle la nomination au poste de Commissaire Canadien à Paris de l'honorable sénateur L. P. Roy, d'Edmonton.

L'ex-lieutenant-gouverneur Forget, de Saskatchewan, serait choisi comme son remplaçant au Sénat.

La nouvelle mode

La 31ème convention annuelle des tailleurs vient d'avoir lieu à St-Louis, Michigan.

Si l'on en croit la rumeur, les habits d'hommes seront si serrés que pour enlever son pantalon, il faudra nécessairement enlever d'abord ses chaussures. La veste et le gilet seront de véritables corsets. Ceux qui ont vu une caricature d'un jeune comte français fashionable ont eu une juste idée de l'apparence que veulent donner à leurs clients au printemps prochain, les tailleurs réunis en convention.

Les hommes se soumettront-ils à cette idée ?

Il est permis d'en douter...

Discretion du petit Taft.

Charles, fils cadet du président Taft est discret ; il l'a fait voir dans une soirée à dîner où il était invité. La maîtresse de la maison l'avait placé auprès d'une jeune fille de son âge, mais celle ci ignorait le nom de son voisin de table.

Néanmoins, la conversation entre les deux voisins devint si plaisante que la demoiselle [illegible] connaître son nom.

—Comment vous appelez-vous ? dit-elle à un moment donné.

—Charlot, répondit son voisin.

Mais, après quelques instants de conversation vive et agréable, la voisine revint à la charge :

—Où habitez-vous ? dit-elle.

Dans l'avenue Pensylvanie, répondit Charlot.

Cependant son interlocutrice ne parut pas satisfaite. Elle ajouta :

—Que fait votre père ?

—Oh ! dit Charlot, il est fonctionnaire de l'Etat.

—Ah ! très bien ! reprit l'ingénue.

Ce n'est qu'après le dîner qu'elle apprit de la maîtresse de la maison, que Charlot était le plus jeune fils du président de la République des Etats-Unis."

Si jeune, et si modeste !

Meurtre dramatique.

On mande d'Avellino le fait tragique suivant, survenu à Senerchia.

Alors que l'église s'emplissait de fidèles et que la messe allait commencer, on vit une femme âgée d'une cinquantaine d'années, Serafia d'Amato, s'avancer à travers la nef, s'arrêter, puis sortir de dessous son tablier une hache. D'un geste prompt, la femme leva l'arme, et à deux reprises frappa à la tête l'amant de sa fille, un nommé Guarnaccia, qui tomba, baignant dans son sang.

Pendant que plusieurs assistants terrorisés s'enfuyaient et qu'on emportait le blessé, Serafia se retourna vers une statue de saint Michel-Archange, et dit :

"Je te remercie, saint Michel, de m'avoir donné la force."

A ce moment on vint l'arrêter,

Le dreadnought aérien.

Londres.— Le grand navire aérien No. 1 de l'Angleterre, qu'on est à construire depuis plus de douze mois à Barrow-in-Furness, sera bientôt terminé.

La construction de ce premier dreadnought de l'air, a été entourée du plus grand secret. Il n'est permis à personne, excepté aux officiers de marine directement intéressés aux travaux, d'approcher des chantiers.

Ce navire aérien aura 510 pieds de long sur un diamètre de 48 pieds, et pourra contenir 700.000 pieds cubes de gaz. Il sera pourvu de moteurs à huit cylindres et de trois hélices, d'une construction spéciale, qui pourront donner au dirigeable une vitesse de 50 milles à l'heure, et de plus, d'appareils de télégraphie sans fil.

Le dirigeable sera à la disposition de la flotte anglaise et on l'utilisera pour faire du service d'éclaireur.

$13,000,000 en mandats postaux

D'après un rapport du département des Postes, les Canadiens, pendant l'année dernière, ont envoyé en Angleterre, dans les possessions britanniques et dans les pays européens 750,000 mandats d'argent représentant plus de $13,000,000, ce qui constitue une augmentation de 35 pour cent sur les envois de l'année précédente.

Tout cet argent passe par le département à Ottawa. L'argent qui va aux Etats-Unis et à l'Amérique du Sud va directement de l'expéditeur au receveur, de sorte qu'aucun compte officiel n'en est tenu. L'argent envoyé de l'autre côté de l'océan va surtout aux parents des immigrants.

VRAIS AMIS

Ce sont les livres favoris, ceux qui parlent à l'âme, qui consolent et ne trahissent jamais. Ils sont là, toujours prêts à verser tous les trésors qu'ils recèlent. On les choisit soi-même et ils n'ont pas le masque décevant de l'amour, on les aime profondément parce qu'ils ne sont pas égoïstes et qu'ils donnent sans compter.

Lorsque l'homme a avancé dans la vie, que son jugement est devenu plus sûr, sa conception de l'humanité, meilleure et plus indulgente, qu'il a payé ses illusions de bien des larmes, maintenant qu'il voit le monde avec des yeux dessillés, ces livres qui lui ont enseigné la vie, qui ont fait surgir le soleil de l'ombre où il marchait à tâtons, il les chérit ardemment et les bénit de lui avoir apporté la paix et la lumière.

Ceux qui ne lisent jamais sont à plaindre. Ils sont comme les hiboux qui demeurent aveugles dès que l'aube se lève, ils n'aiment que l'obscurité et la clarté qui émane de la vérité les éblouit. Vraiment, le monde serait trop laid s'il fallait être enserré continuellement dans la plate banalité de tous les jours. Il faut y mettre un peu d'idéal, un peu de poésie ; il faut lire, il faut penser, il faut agir. Autrement, les idées deviennent d'une étroitesse telle qu'on peut à peine [illegible] un fil, [illegible] la menace du crétinisme plane sur les têtes. Il y en a pourtant bien assez qui le sont crétins.

N'est pas digne de vivre celui qui n'a jamais connu la divine jouissance, après la lecture d'un livre aimé, de se sentir en communion avec le maître qui y a mis son génie, de vibrer avec lui, d'avoir la sensation profonde de découvrir des horizons nouveaux, de sentir un voile qui se déchire et d'apercevoir l'humanité sous son vrai jour.

Tous : livres de philosophie, livres de fiction, livres de voyages, livres d'histoire, par la magie de la phrase, l'analyse des sentiments, l'étude approfondie des hommes, par les passions qu'ils dépeignent, le passé qu'ils ressuscitent, les rives lointaines qu'ils décrivent, les livres sont la manne qui nourrit l'intelligence et donne à la pensée son essor grandiose. Ils sont les amis vrais que l'on consulte quand on se sent las, que l'on doute de soi et des autres, et prodigues, ils mettent de l'or à profusion sur la monotonie des choses et la grisaille des jours.

Aux maîtres qui ont été les créateurs de ces livres, à tous, indifféremment, philosophes, poètes, romanciers, historiens, qui ont mis leur cœur, leur chair, dans ces livres qui sont nos amis, qui ont contribué à l'Art et à la Beauté dans le monde, nous devons une reconnaissance éternelle et c'est à genoux que nous devons leur dire merci. Merci de nous avoir communiqué l'étincelle sacrée, merci de nous avoir rendus meilleurs, merci de nous avoir donné la joie de vivre, merci d'avoir élevé notre esprit à des hauteurs inaccessibles et d'avoir mis en notre âme un peu de bonté et de sagesse.

ANDRÉE CLAUDEL.

On va nous mettre pensionnaires

JEANNE, 11 ans.
LOUISE, 9 ans.

Dix heures du soir. Couchées dans leurs petits lits qui sont placés l'un à droite de la cheminée, l'autre à gauche, les fillettes ne bougent point. Dans la chambre voisine, dont la porte est tout contre, la gouvernante allemande, Rosa ronfle avec force et ponctualité. On n'entend pas autre chose. Mais voilà qu'au bout de cinq minutes, une plainte étouffée, une plainte d'oiseau part d'un des petits lits, du lit de Jeanne, l'aînée.

LOUISE, qui ne dormait pas et qui se dresse sur son séant.—C'est toi Jeanne ?

JEANNE, entre deux soupirs.—Oui.

LOUISE.—Tu pleures ?

JEANNE.—Oh ! oui.

LOUISE.—Faut pas.

JEANNE.—Si, Oh ! si... il faut.

LOUISE.—Pourquoi tu pleures ?

JEANNE.—Pasque...

LOUISE.—Pasque quoi ?

JEANNE.—Pasque papa et maman ont dit... tu sais ce qu'ils ont dit, toi ?

LOUISE.—Non, j'y étais pas.

JEANNE.—Si tu savais, tu pleurerais aussi.

LOUISE.—Non. Je pleure jamais.

JEANNE.—Si. Cette fois, tu pleurerais, sûr !

LOUISE.—Qu'est-ce qu'ils ont dit ?

JEANNE.—Ils ont dit... C'était tantôt, dans la salle à manger, où j'étais cachée à côté... ils ont dit : "Ces pauvres petites, elle ne se doutent pas qu'on va les mettre pensionnaires." Les pauvres petites, c'est nous, comprends-tu ?

LOUISE.—Je comprends bien.

JEANNE.—Alors, j'ai du chagrin... Pas toi ?

LOUISE.—Pas beaucoup. Et puis que veux tu ? Puisqu'il faut aller en pension, il faut.

JEANNE.—Ah bien ! non merci !... Moi je ne raisonne pas comme ça... Ah mais non ! ça n'est pas fait ! Je voudrais bien voir !

LOUISE.—Allons, ne soit pa mauvaise.

JEANNE.—Je ne veux pas être pensionnaire.

LOUISE.—T'auras beau grogner. Ça sert à rien.

JEANNE.—Je ne veux pas être pensionnaire. Je veux rester demi

LOUISE.—Mais puisque papa et maman veulent que nous le soyons tout-à-fait ! Ils sont les parents

JEANNE.—Des jolis parents oh là là ! qui se débarrassent de leurs petites filles, pour pouvoi eux, après ça, aller dîner en ville, manger des bons gâteaux, se bourrer !

LOUISE.—Qu'est-ce que ça fait ?

JEANNE.—Ça me fait enrage

LOUISE.—Quand ils y vont maintenant, dîner en ville, est-ce qu'ils nous emmènent ? Non. Eh bien alors, d'être pensionnaires [illegible] ne change rien.

JEANNE.—Ça change que je n'irai pas, que je me coucherai plutôt sur le parquet et qu'il faudra aller chercher un sergent de yille ponr qu'il me traine.

LOUISE.—Tu seras bien avancée !

JEANNE.—Je ne serai pas avancée, mais j'aurai montré ma tête.

LOUISE.—Pourquoi que t'es si vilaine, la nuit, Jeanne ? Dans le jour t'es bien plus gentille.

JEANNE.—Je suis gentille avec ceux qui sont gentils.

LOUISE.—Eh bien, moi, je ne suis donc pas gentille avec toi ?

JEANNE.—Si. Mais tu ne te mets pas de mon côté. Ça ne te fait rien qu'on te fourre pensionnaire. Sotte.

LOUISE.—Mais que tu es bête ! Nous ne serons pas malheureuses.

JEANNE.—Moi je le serai.

LOUISE.—Mais non.

JEANNE.—Je te dis que si. Je le sais mieux que toi, voyons.

LOUISE.—Nous ne sommes pas malheureuses, demi, au couvent.

JEANNE.—Demi, c'est pas la même chose. Demi, on ne couche pas dans le dortoir. Je détesre ça, le dortoir. J'aime mieux mon petit lit d'ici, je veux rester dans mon pet't lit d'ici, je veux rester dans mon petit lit d'ici.

LOUISE.—Mais tu les a vus les lits du dortoir ! Ils sont blancs, ils sont pourtant très jolis.

JEANNE.—Je te défends de dire ça ; ils sont laids, ils sont sales.

LOUISE.—Mais non.

JEANNE.—Mais, si. Et puis, doit y avoir des puces. J'en veux pas.

LOUISE.—Y a pas de puces au couvent.

JEANNE.—Je te dis que si. J'en ai vu sauter une. Laisse moi, tiens. J'ai jamais vu une personne aussi contrariante que toi.

LOUISE.—Eh bien, moi, quand nous avons visité les dortoirs, j'ai vu des petits lits, je t'assure, dans des coins, qui étaient vraiment gentils et où on doit très bien faire dodo.

JEANNE.—Eh bien, s'il faut que j'y couche dans ces lits-la, je pourrai jamais fermer l'œil, je pleurerai toute la nuit.

LOUISE.—Je te consolerai.

JEANNE.—Allons donc ! Est-ce que tu crois par hasard que tu seras a côté de moi ? Tu ne seras seulement pas dans le même dortoir. Dans le dortoir des petites, tu seras avec les vertes. Moi je serai dans le dortoir des moyennes.

LOUISE.—Je te consolerai tout de même ; le matin et puis le soir. Et puis pendant les récréations.

JEANNE.—D'abord, si on fait cette chose-là de me mettre pensionnaire, je sens que je mourrai

LOUISE.—De quoi ?

JEANNE.—D'un rhume que je ferai exprès, en marchant dans l'eau.

LOUISE.—Et si la sœur Saint-Boniface te donne des boules de gomme, ça te guérira. Et puis tu sera attrapée.

JEANNE.—Ça ne me guérira pas, parce que je les cracherai, quand elle aura le dos tourné.

LOUISE.—Même si c'est des violettes, comme tu les aimes ?

JEANNE.—Oui.

LOUISE.—Oh bien, alors, non, tu me les garderas.

JEANNE.—T'es trop gourmande.

LOUISE.—Non, mais je suis pas comme toi : j'ai pas envie de mo[illegible] temps. T'aimes donc pas jouer ? Et puis courir, c'est amus[illegible].

JEANNE.—Si, mais à la campagne, quand il y a des poules et les vaches, et puis le portique avec la balançoire ; pas quand je suis pensionnaire.

JEANNE.—Ah ! En voilà une bêtise ! Blanche Larcher, est-ce qu'elle l'est pensionnaire. Et Justine Bétel ? Et Marie Lanoue ? Et Thérèse Boivin ? Et Marie Breton qui travaille chez elle, avec des maîtresses qui viennent lui apprendre les Pharaons, dans sa chambre ? Voilà des bons papa et maman que ceux de Madeleine Breton ! Elle en a de la chance, et je voudrais bien être à sa place.

LOUISE.—Ne dis pas ça. Moi, je voudrais pas changer de parents. Et puis, quoi ? Tu as tort de tant dire ! Tu sais bien que petit papa a été pensionnaire lui aussi, à huit ans et demi, et bien loin de Paris.

JEANNE.—Parce qu'il a eu des parents méchants, c'est pas une raison.

LOUISE.—Je te défends de dire que bon papa et bonne maman sont méchants. C'est eux qui nous gâtent, qui plient notre serviette.

JEANNE.—Ils ne sont pas méchants pour nous, parce qu'ils sont vieux et que nous sommes petits, mais ils l'ont été pour papa quand ils l'ont mis pour tout-à-fait, à huit ans C'est pas le père de Madeleine Breton qui aurait agi de cette façon-là ! Je l'aime bien M. Breton.

LOUISE.—Tu ne le connais pas.

JEANNE.—Ça ne fait rien. Je l'aime bien tout de même. Je l'aime de tout mon cœur et je prierai le bon Dieu pour qu'il lui conserve la santé, pour qu'il ne soit pas écrasé, quand il traverse.

LOUISE, elle se lève, et, pieds nus, vient trouver Jeanne qu'elle prend par le cou.—Allons, cocotte sois gentille, et n'écoute pas ton mauvais ange. Tu sais bien après que tu en as toujours regret. Nous ferons ce qu'on nous dira de faire voilà tout. S'il faut que nous couchions dans le dortoir, eh bien, nous y coucherons. C'est pas un malheur.

JEANNE, qui s'apaise.—Mais alors, nos petits lits de la maison, quoi qu'on en fera, en ce cas ? On va les jeter ?

LOUISE—Mais non. Nous les retrouverons quand nous reviendront, aux vacances, plus tard.

JEANNE.—Ils seront trop petits. Nous aurons grandi.

LOUISE.—Eux aussi, tiens.

JEANNE.—Les lits ne poussent pas.

LOUISE.—Bien sûr. Mais on nous en achètera d'autres, de plus longs.

JEANNE.—En bois qu'est verni ? Je trouve ça très beau. Et puis ce que j'aime bien aussi, c'est une descente de lit où ça représente un lion qui est là sur ses pattes, qui attend qu'on lui jette du pain...

LOUISE.—Moi, ça me ferait peur. J'aimerais mieux une petite poule blanche. Comme ça, toi t'auras ton lion ; moi ma poule.

JEANNE.—Crois-tu que papa et maman voudront acheter ces tapis-là.

LOUISE.—Sans doute, mais seulement si nous travaillons bien, et si nous avons le grand cordon de sagesse. Là, maintenant, dors, je vais t'apporter mon petit chapelet bleu, et puis tu le diras pour demander pardon au bon Dieu des choses de tout à l'heure. N'est-ce pas, mon petit minet ? (Elle l'embrasse.)

JEANNE.—J'ai pas besoin de ton chapelet, j'ai le mien sous [illegible]n oreiller.

LOUISE.—Eh bien dis-le. Bonsoir. Et prie surtout pour papa, maman, tout le monde ; va pas perdre tes grains à prier pour le papa de Madeleine Breton.

JEANNE, tout-à-fait consolée. Aie pas peur. Je m'en moque un peu de M. Breton, je le déteste.

LOUISE.—Tu ne le connais pas.

JEANNE.—Ça fait rien. Il peut bien lui passer dessus un omnibus de l'Odéon c'est pas moi qui pleurerai.

LOUISE.—Oh ! Jeanne !

JEANNE.—C'est vrai. Je suis méchante encore. C'était un petit restant. A présent c'est fini. Bonne nuit. Loulou.

LOUISE.—Bonne nuit. Dis donc ?

JEANNE.—Quoi ?

LOUISE.—Elle dort joliment Rosa, hein ?

JEANNE.—Oui, c'est comme ca les étrangers. Ça n'a pas le sommeil pareil à nous. (Elle écoute.) Tiens, sais-tu pourquoi Rosa ronfle si fort ?

LOUISE.—Non.

JEANNE.—Eh bien, c'est parce qu'elle dort en allemand. Bonsoir, et puis c'est tout. J'en peux plus.

HENRI LAVEDAN
De l'Académie française.

Projet de loi interessant pour les cultivateurs

Ottawa.—Vendredi, au sénat, on s'est occupé du bill du sénateur Thompson qui a proposé la seconde lecture du bill qui fixe a 160 livres le poids du baril de patates. Il dit qu'il est maintenant nécessaire, vu le développement de la vente de patates dans les Antilles de fixer légalement le poids d'un baril de ces légumes.

Le sénateur Cloran dit que l'on emploie des barils à farine pour les pommes de terre et qu'ils ne peuvent contenir plus de 150 livres.

Le sénateur Thompson répond que rien dans le bill n'exige que les 160 livres de patates soient mises dans un baril. Le bill ayant surtout pour but de pourvoir une unité de poids permettant de charger les wagons de chemin de fer ou les bâtiments avec de ces marchandises.

Sir Richard Cartwright se propose de rendre ce bill plus explicite, à l'aide d'amendements qui seront proposés lorsqu'il passera en comité.

On donne la deuxième lecture du bill et le sénat s'ajourne à mardi.

DISPARUE le ou vers le 15 Déc. de la ferme de Alex. McGillis, Rivière-Qui-Barre, Sec. 32, Rg. 55, 26, O. 4e M., une jument rouge pâle, âgée de deux ans, très grosse et très douce, légère barre blanche sur la tête du front au nez, pas d'autre marque. $5. de récompense à celui qui la retrouvera.

CONTE DU "PROGRES"

LA PETITE CIRCONSTANCE

Tu sais, ma chère amie, combien mon bon-papa, le seul parent qui me reste, désire mon mariage, et quels sentiments généreux le poussent, quoi qu'il ait encore bien des années devant lui, à donner au plus tôt un protecteur intelligent, actif et jeune à sa petite fille. Parmi tous les partis possibles qui se sont présentés, mon bon papa a finement deviné mes préférences pour André, quart d'agent de change, et pour Pierre, prix de Rome, section peinture. Aussi, désireux de me mettre à même d'étudier de plus près le caractère de mes deux "flirts", également aimables, également aimés, mon grand père les a invités à faire un séjour en notre bon vieux château de Saint-Blaise. Mais ici, comme à Paris, je suis restée hésitante entre l'attitude courtoise, déférente et pleine d'attentions avisées du gros André et les ma'adresses enthousiastes et passionnées du grand Pierre.

—Voyons ! Cette décision n'est elle pas encore pour aujourd'hui : me demande chaque soir mon bon papa.

Comme je fais signe que non, il ajoute dans un soupir :

—Sera-ce pour demain, tout au moins ?

Et je lui réponds, invariablement :

—Peut être ... on ne sait pas. Les plus grandes résolutions dépendent souvent des plus petites circonstances. J'attends "ma petite circonstance"...

Et, ce matin, désespérant de faire naître la fameuse circonstance dans ma vie un peu factice de jeune châtelaine et dans le décor conventionnel de ce parc à crocket et à tennis, j'ai convié André et Pierre à franchir la grille de l'avenue pour une escapade matinale sur le coteau de Chanteloup.

Après avoir traversé la plaine sous le soleil déjà chaud, nous grimpâmes, à travers les taillis, jusqu'à la crête de cette colline boisée d'où l'on domine, entre Conflans et Triel, tout le cours sinueux de la Seine. La vue admirée, je m'assis dans la bruyère à l'ombre d'un acacia, et encore essoufflée de la montée, les lèvres sèches, me sentant soif, je m'écriai :

—Je ne sais ce que je donnerais à celui de vous qui m'apporterait à boire quelques gouttes de n'importe quoi !

—Faudrait-il savoir encore ce que vous donneriez ? fit André.

—La réponse que bon-papa et vous deux désirez !

J'avais dit cela le plus étourdiment du monde et sans beaucoup souffrir de la soif. Je regrettai ma promesse tout de suite et cependant trop tard. Mes deux compagnons, me prenant au mot, venaient de partir immédiatement, le gros André d'un pas ferme et régulier, en homme qui sait son chemin, le grand Pierre sans direction fixe, en zigzags sous les coudriers et les troènes, sautant de droite et de gauche, ronces, genêts et fougères.

Le regret de mon caprice fut suivi d'un remords : l'air était lourd, la montée avait sans doute fatigué mes deux compagnons autant que moi ; n'étais-je pas bien exigeante de leur imposer cette corvée ? A la réflexion je me consolai. L'idée me vint que la façon dont chacun allait s'y prendre pour me complaire me permettrait peut-être mieux de juger leurs caractères différents.

"Qui sait, me répétais-je, si mon caprice ne fera pas précisément naître "la petite circonstance" qui fixera mon choix ?"

Réconfortée par cette pensée, je me levai. Debout sur un talus de gazon, j'observai, de haut, les faits et gestes de mes deux flirts. Tandis que, à droite, dans la friche et la brousse, comptant sur le hasard ou plein de foi dans la Providence, Pierre, déchiré aux épines et cinglé par les branches, franchissait des fondrières ou s'enfonçait dans la futaie à la vaine recherche d'on ne pouvait deviner quoi, André, pratique, malin et de flair affiné, redescendait à pas mesurés, par la sente en pente douce, vers une maisonnette au toit rouge, sise au bas du coteau, auberge que je n'avais pas remarquée dans notre joyeuse causerie, mais qui n'avait pas échappé au regard expert et clairvoyant du jeune homme.

—Ce pauvre écervelé de Pierre, constatai-je de mon poste élevé, va battre les buissons et s'éreinter sans même découvrir une larme de rosée, tandis que son rival, sans autre peine que tirer quelque menue monnaie de son gousset, va acheter là de quoi satisfaire cent soifs plus grandes que la sienne. Il est tout de même assez roublard que ce grand diable d'artiste, ce petit gros quart d'agent de change. Et, par le temps pratique qui court, il me paraît plus prudent de confier ma destinée à cet André réfléchi, calme et sensé, qui saura tout prévoir, qu'à cet emballé de Pierre dont l'ardeur et le zèle me laisseront manquer de tout !

Bien que la "petite circonstance" semblât imminente, je n'en éprouvai pas toute la satisfaction que j'aurais imaginé. Après avoir vu André entrer dans l'auberge, je renonçai à suivre, même des yeux, Pierre perdu dans le sous bois. Et, songeuse, je revins m'asseoir à l'ombre.

Comme mes deux flirts tardaient.

Que Pierre ne reparût pas, cela ne m'étonnait guère ; mais qu'André, si posément qu'il remontât la côte, ne fût pas encore là, c'était un fait vraiment extraordinaire, je m'en inquiétais sérieurement, quand mon gros jeune homme reparut, suivi d'un gamin qui portait sur son épaule un panier plein de bouteilles. Comment mon flirt, au moment même où j'arrêtais sur lui ma préférence, s'était-il dispensé de porter lui-même un fardeau qui m'était destiné ? Cela me contraria, mais je lui pardonnai, vu le nombre et la qualité des liquides qu'il allait étaler sous mes yeux.

En m'apercevant, ce gros malin, qui avait marché paisiblement—cela se voyait à son teint mat et reposé, à son faux-col toujours roide, à sa tenue impeccable,—feignit de hâter le pas et eut même l'aplomb de déplier un mouchoir pour s'essuyer le front,—un front tout aussi sec que sa fine batiste ! L'envie me prit de le plaisanter, mais je fus indulgente et, déjà, je lui tendais la main en accueil plein de reconnaissance quand, derrière moi, un bruit de branches cassées sous une galopade effrénée et sauvage me fit sursauter et tourner vivement la tête.

Affolé à l'idée d'être prévenu par son rival, ce grand toqué de Pierre bondit hors du taillis et se rua sur moi. Sans chapeau, la jaquette en lambeau, la cravate dénouée, rouge et ruisselant de sueur, le col comme essoré, il me tendait, dans une large feuille de châtaignier, tournée en cornet, un peu d'eau, très peu. Mais c'était un miracle qu'il eût pu, dans sa course affolée, rapporter cette eau-là sans la répandre ou sans la laisser fuir dans ce gobelet improvisé. Et, du fond de cette coupe d'un vert transparent, l'eau apparaissait si limpide, si fraîche, si cristalline que je n'hésitais pas : je la bus d'un trait.

Source dormeuse et parfumée de pétales d'églentines, de chèvrefeuille et de menthe, ou bien ruisselet jaseur filtrant entre les roches sur des mousses de velours,—ces quelques gouttes d'onde pure me furent un délicieux régal et, comme par enchantement, toute ma soif se trouva d'un seul coup apaisée.

Pierre demeurait ravi, André, agacé malgré son flegme, fit signe au gamin de déboucher les bouteilles ; puis il me damanda, m'offrant le verre de luxe de l'auberge :

—Bière, orgeat, grenadine, limonade ou champagne ?

—Merci. Je n'ai plus soif.

—Quelle plaisanterie ! Ce n'est pas cette gorgée d'eau...

—Mais si. Je suis absolument désaltérée.

—Qu'est-ce que je m'en vais faire de toutes ces bouteilles, alors ! demanda-t-il, ne pouvant dissimuler son humeur.

—Vous les boirez.

—Mais je n'ai pas soif non plus ! dit-il, oubliant, dans son dépit, sa prudence ordinaire. Imaginez-vous que je sois entré dans l'auberge sans penser à me rafraîchir moi-même ?

J'eus peine à retenir un cri d'indignation : il avait bu pendant que je l'attendais ; il avait bu avant moi !

Cela expliquait son retard, mais révélait son égoïsme.

Je demeurais très piqué de cet aveu cynique, quand Pierre passant furtivement sa langue sèche sur ses lèvres brûlantes, hasarda :

—Je n'ai rien bu, moi je me sens une soif à avaler très distinctement bière, orgeat, grenadine, limonade ou champagne !

Et soudain, cet aveu me parut tellement attendrissant que, vibrante de gratitude, je remplis moi-même le verre de tout ce qu'il demanda.

En regagnant le parc, le gros petit quart d'agent de change demeura discret à bon escient, et ce grand diable d'artiste n'osa m'interroger, parce qu'il était un peu "pompette" et se méfiait de sa langue. Si bien que j'eus tout le temps de méditer sur ce qui s'était passé. Et ce fut en décision très nette, très réfléchie, qu'au retour, dans un baiser que mon grand-père attendait sur le perron, je pus lui souffler à l'oreille :

—Ça y est, mon bon-papa ! "La petite circonstance" s'est produite et j'ai choisi : André restera notre agent de change... mais c'est Pierre qui deviendra mon mari !

CHARLES FOLEY.

On n'arrive à rien sans préparation. C'est une naïveté de croire qu'on résoudra les difficultés présentes sans une profonde connaissance des choses divines et sans un sage surnaturel des moyens humains.



Resume des Reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut-être faite par procuration, sous certaines conditions par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du du demandeur.

DEVOIRS.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemtion un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3. l'acre et les devoirs sont les suivants : résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'acre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

N-B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



Le prix de l'abonnement au "Progres" est $1.00 par annee pour le Canada, $1.50 pour les Etats-Unis et $2.00 pour l'etranger

Dans l'Ouest Canadien

"L'Alberta-Centrale" nouvelle brochure de 1911

Cette récente brochure est publiée au point de vue de la colonisation pratique et canadienne-française dans l'Ouest-Canadien.

Des milliers de copies seront [illegible]

[illegible] par le gouvernement ainsi [illegible] les avantages des fermes améliorées près des grands centres commerciaux. Les demandes peuvent être faites personnellement ou par lettre au Rev. J. A. Ouellette, Bureau d'Immigration du Canada, No. 306 Rue St. Antoine Montréal.

Le Rev. Missionnaire Colonisateur de l'Alberta sera d'ici au mois d'Avril à la disposition des Canadiens français des Etats-Unis et pour conférences privées ou publiques et pour conseils ou renseignements nécessaires à tous les compatriotes désireux d'aller s'établir avec succès au milieu de leurs dans la grande et belle province de l'Alberta.

Les excursion à prix réduits commenceront en Avril.

Canadiens-Français si vous désirez faire un voyage pratique, fructueux et économique. Venez voir le colonisateur de l'Alberta, 306 St Antoine Montréal.

FANTAISIE

UN BOUT DE JOURNAL

5 heures — La journée a été magnifique. Un soleil de printemps a caressé la neige qui semblait plus molle, plus blanche... L'astre chaud se couche dans un feu d'or, sa clarté vient donner dans les vitres de l'atelier. Le jeune apprenti fatigué, heureux de voir la lumière rose se jouer sur les murs blancs demande l'heure. Une vue de Québec, placée devant moi, évoque l'ombre des aïeux ; le fleuve enchanteur, illuminé par les dernières lueurs du jour, paraît onduler sous la brise ; la vieille citadelle, immobile dans sa gloire grise est aussi solide que les générations fécondes sorties de son rocher...

Le chien du gérant, étendu près de la fournaise, tape un sommeil de philosophe et se moque bien des pauvres mortels qui, parfois se donnent tant de misères...

6 heures, — L'Angelus a tinté... notre apprenti a failli se rendre coupable d'un accident dans son ardeur à descendre de son siège et, sans prendre le temps de faire un brin de toilette, il file...

Un peu d'air pur est bon... les feux du crépuscule teignent l'horizon ; au fond du ciel, un morceau de lune laisse tomber sa lumière jaune... des nuages se promènent et leurs formes diverses sont commes des ballots de ouatte blanche, à demi détachés...

8 heures, — Je suis seul... le travail me tient lieu de compagnon et, pour toute musique, je n'ai que la fournaise chanteuse et ma plume qui fait grich grich sur le papier...

Aux vitres, des rayons d'étoiles passent en indiscrets et charment la monotonie du bureau ; leur scintillement est beau comme l'ardeur des prunelles brunes et rappelle à mon âme d'agréables souvenirs...

9½ heures, — Le mystère encercle le village... les maisons dorment... les rues sont muettes... le rêve nous enlace...

10 heures, — La fatigue vient de frapper à ma porte et me prie de bien vouloir prendre le chemin de mon lit... C'est ce que je fais, sans trop me faire tirer l'oreille...

ADOLPHE.

Morinville, 6 février.

Individus malpropres

[illegible] gens, les [illegible] mauvaise langue. [illegible] s'applique seulement à des femmes, jeunes o[illegible] qui clabaudent entre elles, expriment leur envie et leur jalousie par des paroles acerbes et haineuses.

Pour ceux-là, en dehors des femmes il n'y a pas de mauvaises langues.

Hélas ! trois fois hélas ! quelle erreur. Il y a longtemps, que le vieux Lafontaine disait : "Je connais beaucoup d'hommes qui sont femmes en ce point." Ce qui était vrai sous Louis XIV, est encore aussi vrai de nos jours.

Nous avons parmi nous, des hommes, ayant la réputation d'être instruits, bien élevés, qui ne craignent pas de s'avilir, de se salir, de se traîner dans la fange, en essayant de salir, d'avilir, de traîner dans la boue, non pas des hommes, (ils craignent trop les gifles et les coups de pied au derrière,) mais des femmes dont la réputation ternie ne pourra plus jamais recouvrer son éclat.

Oh ! ce n'est pas en termes précis que ces jolis messieurs attaquent et insultent. Un regard, un sourire, une phrase ambigue leur suffit. Le venin est lancé et plus la douleur produite est intense, plus leur jouissance est profonde.

Jeter le trouble dans l'âme d'un mari, semer la jalousie dans un ménage, détruire un foyer, c'est le but suprême à atteindre.

Et ils s'en vont de place en place, de bureau en bureau, de pharmacie en pharmacie, de bar et bar, ricanant et bavant sur tout ce qu'il y a de pur, de grand et de saint : la famille.

Ratés, incapables, suant l'envie par tous les pores, ils s'acharnent aux réputations comme le vers gluant aux fleurs et aux fruits, jusqu'à ce que leur œuvre de destruction s'accomplisse.

Mere de 50 enfants

Cinquante enfants dans un seul ménage. C'est ça qui aurait réjoui cet excellent M. Roosevelt. Ce fait a été constaté dans une famille du Transvaal. Et encore la brave "tante" Van Wyk a un peu triché pour arriver à ce beau résultat.

La bonne dame, qui est née en 1832, s'est mariée une première fois à dix-huit ans, et resta veuve deux ans après avec un enfant. Dix mois aprés, elle se remariait avec un veuf qui avait quatre enfants et qui mourut au bout d'un an, sans avoir augmenté sa nichée. Mais la veuve, qui avait horreur de la solitude, reconvolait, après seulement cinq mois, avec un autre veuf qui, lui, avait sept enfants et qui, mourait au bout de onze ans en lui en laissant sept autres. Et la dame se remariait encore avec un veuf, père de huit enfants, qui, onze ans après, trépassait ayant augmenté la maisonnée de quatre unités. Cinquième mariage, plus fécond que tous les autres : onze ans de mariage et dix enfants. Enfin, veuve pour la cinquième fois, la matrone épousait M. Van Wyk, veuf avec cinq enfants, qui vient de mourir aprés l'avoir rendue mère de quatre autres rejetons.

Et voila comment Mme Van Wyk qui a maintenant soixante-dix-huit ans, se trouve à la tête de cinquante enfants de tout âges, qui la considèrent tous comme leur mère, et grand-mère ou bisaïeule de plus de deux cent cinquante filles ou garçons.

MARCHE D'EDMONTON

Corrigé, le 2 février 1911

ANIMAUX VIVANTS

Première qualité de porc, pesant 150 à 250 lbs,	7¾c.
Seconde qualité et plus pesants	5¼ à 6¼
Bon Bœuf gras de 1200 et au-dessus,	4¾ à 5 c.
[illegible] gras de 1000 livres	4 à 4½.
[illegible] grasses, qualité extra de 1050 lbs et au-dessus,	4 à 4½c.
Qualité médium,	3¼ à 3½
Vaches grasses, qualité extra, de 1000 lbs et au-dessus,	3¼ à 4¼
Veau, 200 à 250 lbs,	4 à 4½c.
Veau, 250 lbs et plus,	4½ à 5c.
Mouton,	4½ à 5c.
Agneau,	5½ à 6c.
Poulets la livre	18 à 20 c.
Dindes, la livre,	25c.
Oies, "	20 cts
PRODUITS DE LA FERME	
Œufs frais, la douzaine,	60 cts
Beurre, la livre,	35 à 40 c.
Avoine, le minot,	32 à 35c.
Mil, la tonne,	$18. à 22.
Foin de hauteur,	$14. à 18.
Foin de "slough,"	$9. à $13.
Fourrrage vert,	$8 à 13.
Orge, le minot,	40 à 42c.
LÉGUMES	
Patates, le minot,	65 c.
Choux, la livre,	3 cts
Navets, "	5 cts
Carottes, "	5 cts
Betteraves, "	5 cts
Celery, "	12½ cts
Chouxfleurs, le pied,	20 à 25 cts
Oignons, la livre,	5 cts.

Une farce qui tourne mal

Paris.—Un bonhomme qui a dû la trouver mauvaise, c'est le nommé Pierre Maillet un poivrot de la plus belle eau. "Pour faire des peurs" à sa bonne femme, il simulait de temps à autre, la pendaison.

Monté sur une chaise, il se passait au cou le nœud coulant d'une corde fixée au plancher et criait qu'il voulait en finir.

La scène se terminait ordinairement par l'octroi d'une pièce de vingt sous que la femme, faisant des lavages, avait mise de côté.

Ce matin, plus blindé que de coutume, Maillet voulut se payer, de nouveau un coup et la tête de sa moitié. Mal lui en prit.

A un moment donné, la chaise fatiguée, s'effondra sous le poids de l'ivrogne et celui-ci, gigotant, termina la farce et sa triste existence au bout de la corde.

Le salaire des Instituteurs dans l'Ontario

Toronto.—Le Bureau des Commissaires d'écoles a décidé d'accorder une augmentation de salaire aux instituteurs, professeurs des écoles publiques, techniques, collégiales et des lycées. La somme qui sera subdivisée à cette effet est de $41,000. Les principaux recevront $100 de plus, ce dui portera le salaire maximum à $2,000. Le salaire des assistants variera entre $1,000 et $1,200, selon les états de service.

Le salaire des medecins de notre marine

Ottawa.—On vient de passer un ordre en conseil fixant les salaires des médecins de la marine canadienne. A leur entrée, les médecins recevront $4.50 par jour et $5.50, lorsqu'ils auront fait quatre anneés de service. Les médecins ayant acquis une promotion auront d'abord $6.50 et, après quatre années, $7.50.

Notes Locales

M. P. J. Lefebvre, voyageur de commerce dans les hardes faites pour une maison de l'est, était à l'hôtel Morinville au commencement de la semaine.

o o o

M. Charles Lemire est parti lundi pour une promenade de plusieurs mois aux Etats-Unis.

Nous lui souhaitons, avec un un agréable voyage, un heureux retour.

o o o

C'est avec peine que nous avons appris la grave maladie de notre concitoyen monsieur Léandre Poirier.

Puisse-t-il revenir bientôt de l'hôpital et parfaitement rétabli.

o o o

M. A. Blais, de Cardiff, est revenu d'un voyage d'un mois à Calgary.

o o o

MM. Joseph Gibault et Omer St-Germain ont été choisis par Monseigneur Legal pour ses syndics.

Nos félicitations.

o o o

M. A. Moreau est reparti pour Rich Valley où il est à l'emploi de M. Philias Maisonneuve.

o o o

M. A. Tremblay, ancien commis pour M. Jos. Consineau est parti pour Lewiston E. U., où il demeurera à l'avenir.

o o o

M. et Mme Arthur Lambert sont revenus samedi de leur promenade de noces.

Bienvenue à notre ami et à sa charmante épouse.

o o o

M. C. C. Fortin, de Big Eddy, était de retour au milieu de nous mardi.

o o o

Un étranger a essayé de se suicider à Edmonton, parce qu'il est arrivé chez J. A. McNeil, 243 Jasper Ouest, alors que ce magasin était fermé et qu'il n'a pas pu se procurer le cigare de son choix.

o o o

M. Patrice Létourneau, encanteur, de Legal, était à Morinville mardi.

o o o

Nos félicitations au conseil qui a trouvé bon de faire gratter la neige de nos trottoirs. Tout le monde est satisfait.

o o o

M. Jos. Roy est reparti lundi pour retourner dans sa famille à North Yakima, Washington.

o o o

M. Paul Auvé est revenu de la convention des agriculteurs de la province, qui vient d'avoir lieu à Lethbridge.

o o o

M. Eudore Voyer, d'Edmonton, était ici mercredi.

o o o

Une assemblée des contribuables de Morinville a eu lieu mardi. L'incorporation de notre village en ville y a été décidée.

La résolution passée à cet effet a été proposée par M. Joseph Caron et secondée par M. Elzéar Bourgeois.

Nous félicitons les contribuables d'avoir tous été d'accord dans cette importante question.

Travaux gigantesques

Londres 4. Dans le but de donner à Londrés l'importance que cette ville avait autrement comme port de mer, on étudie actuellement un projet destiné à améliorer la Tamise. On propose de construire d'immenses docks dont le coût serait de $75,000,000 ; les travaux dureraient une vingtaine d'années.

On se propose d'élargir l'embouchure la Tamise de 100 pieds et de lui donner une profondeur de trente pieds.

Un tremblement de terre fait 700 victimes

Washington, 4.—L'éruption du Taal a tué 700 personnes à Talisay Philippines, si l'on en croit le rapport du gouverneur de la province de Batangas, lequel a adressé hier un câblogramme au gouverneur-général Forbes des Iles Philippines. Et le tremblement de terre continue.

Le délégué Apacible, représentant Batangas dans l'Assemblée des Philippines, estime à 302 le nombre des victimes. Et il ajoute que le désastre a causé la ruine de 5.000 familles.

La Société de la Croix-Rouge se prépare à distribuer des secours à ceux dont la lave a détruit les moisson daus un rayon considérable autour du volcan.

Une scene de sauvagerie

Alger, 4. --Une véritable scène de sauvagerie, dont l'indigène Anceur Abdel Kader fut le héros, s'est déroulée à Bourkika. Anceur, au caractère violent, rentrant hier chez lui, fut pris d'un accès de folie furieuse contre sa femme qui n'avait pas encore préparé le repas. Après l'avoir ligotée soigneusement le misérable lui mit sur la gorge son couteau affilé, la menaçant de lui trancher la tête au moindre cri. Puis, saisissant une faucille préalblement rougie au feu, il plongea profondément et à plusieurs reprises dans la chair de sa victime terrorisée.

Son forfait accompli, le bourreau laissa là sa femme, la menaçant de mort s'il était dénoncé. Intrigués par les gémissements de la victime, des voisins accoururent et prodiguèrent leurs soins à la malheureuse qui, atrocement brûlée, a été transportée à l'hôpital de Marengo. Anceur Abdel Kader a été arrêté.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que nous, les soussignée, agissant pour le village de Morinville, ferons application au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour l'érection de ce village en municipalité de ville, et renfermant dans ses limites les terrains suivants : —

"Quart nord-est de la section trente-trois (33) township cinquante-cinq (55) rang vingt-cinq (25) ouest du quatrième (4) mérédien ; le quart nord-ouest de la section trente quatre (34) township cinquante-cinq (55) rang vingt-cinq (25) ouest du quatrième (4) méridien ; le quart sud-est de la section quatre (4) township cinquante-six (56) rang vingt-cinq (25) ouest du quatrième (4) mérédien ; le quart sud-ouest de la section trois (3) township cinquante-six (56) rang (25) ouest du quatrième (4) méridien.

Daté à Morinville, dans la province d'Alberta, ce 8ième jour de février, A. D. 1911

ARTHUR LEVASSEUR
Maire.

OMER ST-GERMAIN.
Secrétaire-Trésorier.

NOTICE

NOTICE IS HEREBY GIVEN that we, the undersigned, on behalf of the village of Morinville, will apply to the Lieutenant Governor in Council for the erection of the said village into a town municipality with the limits including the following lands :

"The North East quarter of section Thirty-three (33) Township Fifty-five (55) Range Twenty-five (25) West of the Fourth (4) Meredian; the North West quarter of Section Thirty-four (34) Township Fifty-five (55) Range Twenty five (25) West of the Fourth (4) Meredian ; the South-East quarter of section Four (4) Township Fifty-six (56) Range Twenty-five (25) West of the Four (4) Meredian ; the South-West quarter of section Three (3) Township Fifty-six (56) Range Twenty-five (25) West of the Fourth (4) Meridian."

Dated at Morinville, in the province of Albetra, this 8th. day of February A. D. 1911.

ARTHUR LEVASSEUR.
Chairman of the Council of the village of Morinville.

OMER ST-GERMAIN
Secretary of the Council of the village of Morinville.

PERDUE. — Une jument crème, queue et crinière blanche et pesant environ 800 lbs. Marquée sur l'épaule droite. A été vue dans les environs de Morinville. $10. de récompense à celui qui la ramènera chez

J. A. ROCQUE
LAMOUREUX, Alta.

Bois de construction

Je recevrai jusqu'à 8 hres p.m., le 16 fév. courant, des soumissions pour 40,000 pieds d'épinette verte 2 x 6, 12 ou 16 pieds de long et 2,000 pieds d'épinette rouge saine (tamarac) 4 x 4. Ce bois devra être délivré à la corporation avant le 1er mai 1911.

OMER ST-GERMAIN,
Sec.-Trés.
Du Village de Morinville.